



## Accident non responsable comment etre indemnisé

Par **youka**, le **03/02/2008** à **08:02**

bonjour ayant eu un accident au mois d'aout2007 en quad pas responsable une moto ma renverse et le conducteur n'ai pas assuré mon assurance me fait patienter pour m'indemniser elle ne me donne pas grand chose en proposition et je refuse vu que je ne suis pas responsable que pije faire pour rentrer dans mes frais en totalité montant reparations 1200euros merci

Par **jeetendra**, le **03/02/2008** à **11:27**

bonjours, ne vous laissez pas faire vous avez droit à la reparation intégrale de votre prejudice d'autant plus que vous n'êtes pas en tord, ce qui embête votre compagnie d'assurance c'est que l'autre qui a tord n'est pas assuré et qu'il va falloir le poursuivre en justice pour recuper la somme qu'il doit vous verser (1200 euros), tenez bon, cordialement